

Jean-Louis Baudouin, Yvon Renaud, *Code civil du Québec et Code de procédure civile*, 2000-2001, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2000, pagination multiple, ISBN 2-89127-509-8  
Henri Brun, Pierre Brun, *Chartes des droits de la personne. Législation, jurisprudence et doctrine*, 13<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2000, 1187 pages, ISBN 2-89127-502-0  
Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, *Annuaire*, Volume XXIX : 1998, New York, Nations Unies, 1999, 469 pages, ISBN 92-1-133620-1 et *Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-deuxième session*, 17 mai-4 juin 1999, New York, Nations Unies, 1999, 62 pages, ISSN 0251-9151  
Nicole Duplé, *Droit constitutionnel : principes fondamentaux*, Wilson & Lafleur Ltée, 1<sup>re</sup> édition 2000, 545 pages, ISBN 2-89127-505-5  
André Gouron, *Juriste et droits savants : Bologne et la France médiévale*, Aldershot, Ashgate-Variorum, Collected Studies Series, 2000, x + 304 pages, ISBN 0-86078-816-4  
Luc Huppé, *Le régime juridique du pouvoir judiciaire*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2000, 246 pages, ISBN 2-89127-520-9  
Dominique Loslier, Marie-Andrée Miquelon et Sylvie Théoret, *Mesure disciplinaire et non disciplinaire 1982-1998*, 4<sup>e</sup> édition, Collection Atout-Maître, Montréal, SOQUIJ, 1999, 793 pages, ISBN 2-7642-0118-4  
Ejan Mackaay (dir.), *Les certitudes du droit*, Montréal, Thémis, 2000, 278 pages, ISBN 2-89400-126-6  
Mary Jane Mossman (dir.), *La montée en puissance des juges : ses manifestations, sa contestation / The Judiciary as Third Branch of Government: Manifestations and Challenges to Legitimacy*, Montréal, Thémis, 1999, 468 pages, ISBN 2-89400-135-5  
Ouvrage collectif, *Théories et émergence du droit : pluralisme, surdétermination et effectivité*, Montréal, Thémis, 1998, 266 pages, ISBN 2-8027-1140-7  
Solange Pelletier, *Injonction 1987-1998*, 3<sup>e</sup> édition, Collection Atout-Maître, Montréal, SOQUIJ, 1999, 455 pages, ISBN 2-7642-0113-3  
Service de la formation permanente, Barreau du Québec, *Développements récents en droit familial 126*, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1999, 410 pages, ISBN 2-89451-368-2  
Francine Danais, Marie-Sophie Poulin, Josée Robert, Julie Senécal et Jennifer Pouliot

Volume 31, numéro 3, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027850ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027850ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Danais, F., Poulin, M.-S., Robert, J., Senécal, J. & Pouliot, J. (2001). Compte rendu de [Jean-Louis Baudouin, Yvon Renaud, *Code civil du Québec et Code de procédure civile*, 2000-2001, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2000, pagination multiple, ISBN 2-89127-509-8 / Henri Brun, Pierre Brun, *Chartes des droits de la personne. Législation, jurisprudence et doctrine*, 13<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2000, 1187 pages, ISBN 2-89127-502-0 / Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, *Annuaire*, Volume XXIX : 1998, New York, Nations Unies, 1999, 469 pages, ISBN 92-1-133620-1 et *Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-deuxième session*, 17 mai-4 juin 1999, New York, Nations Unies, 1999, 62 pages, ISSN 0251-9151 / Nicole Duplé, *Droit constitutionnel : principes fondamentaux*, Wilson & Lafleur Ltée, 1<sup>re</sup> édition 2000, 545 pages, ISBN 2-89127-505-5 / André Gouron, *Juriste et droits savants : Bologne et la France médiévale*, Aldershot, Ashgate-Variorum, Collected Studies Series, 2000, x + 304 pages, ISBN 0-86078-816-4 / Luc Huppé, *Le régime juridique du pouvoir judiciaire*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2000, 246 pages, ISBN 2-89127-520-9 / Dominique Loslier, Marie-Andrée Miquelon et Sylvie Théoret, *Mesure disciplinaire et non disciplinaire 1982-1998*, 4<sup>e</sup> édition, Collection Atout-Maître, Montréal, SOQUIJ, 1999, 793 pages, ISBN 2-7642-0118-4 / Ejan Mackaay (dir.), *Les certitudes du droit*, Montréal, Thémis, 2000, 278 pages, ISBN 2-89400-126-6 / Mary Jane Mossman (dir.), *La montée en puissance des juges : ses manifestations, sa contestation / The Judiciary as Third Branch of Government: Manifestations and Challenges to Legitimacy*, Montréal, Thémis, 1999, 468 pages, ISBN 2-89400-135-5 / Ouvrage collectif, *Théories et émergence du droit : pluralisme, surdétermination et effectivité*, Montréal, Thémis, 1998, 266 pages, ISBN 2-8027-1140-7 / Solange Pelletier, *Injonction 1987-1998*, 3<sup>e</sup> édition, Collection Atout-Maître, Montréal, SOQUIJ, 1999, 455 pages, ISBN 2-7642-0113-3 / Service de la formation permanente, Barreau du Québec, *Développements récents en droit familial 126*, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1999, 410 pages, ISBN 2-89451-368-2]. *Revue générale de droit*, 31(3), 623-636.  
<https://doi.org/10.7202/1027850ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2001

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

---

## NOTULES

**Jean-Louis BAUDOIN, Yvon RENAUD, *Code civil du Québec et Code de procédure civile, 2000-2001, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2000, pagination multiple, ISBN 2-89127-509-8.***

Cette édition, préparée sous la direction de Jean-Louis Baudouin, poursuit la lignée amorcée en 1997-98 en réunissant encore une fois dans un seul volume le *Code civil du Québec* et le *Code de procédure civile*.

Pour le volet Code civil, les articles contiennent outre le libellé, l'historique de la disposition, la référence au C.c.B.C., ainsi qu'au droit transitoire, les autres articles s'y rapportant et ceux du Code de procédure s'appliquant. Les textes français et anglais sont mis côte à côte de façon à permettre une comparaison et à utiliser les règles d'interprétation.

Plusieurs lois ou extraits de lois sont également inclus dans le recueil. Les Chartes canadienne et québécoise y figurent en premier plan ainsi que diverses autres lois telles la *Loi sur le mariage*, celle sur le divorce, la *Loi sur les banques*, la *Loi sur la protection du consommateur* et sur la Régie du logement, la *Loi sur l'Assurance automobile* pour ne nommer que celles-là.

Étant donné que le *Code civil du Québec* est encore récent, certaines dispositions transitoires sont nécessaires afin de pouvoir

concilier les anciennes règles qui, même si elles ne sont plus en vigueur, sont encore en application avec les nouvelles. Ces dispositions sont incluses dans le recueil. À cela s'ajoutent différents règlements d'application relatifs, entre autres, ceux concernant la tenue et la publicité du registre de l'état civil; au changement de nom et d'autres qualités de l'état civil; le *Règlement sur le registre des droits personnels et réels mobiliers* ainsi que celui provisoire sur le registre foncier.

Le volet *Code de procédure civile* est de la même forme et fait référence aux autres articles du Code et du Code civil. Chacun étant doté de sa propre table des matières et de son index respectif, il devient facile et rapide de retrouver l'information recherchée.

Une dernière section est consacrée aux règles de pratique de la Cour d'appel en matière civile, de la Cour supérieure du Québec en matière civile ainsi que celle de Montréal et Québec en matière familiale, de la Cour du Québec, Chambre civile et de la jeunesse (en matière civile et d'adoption) ainsi qu'au *Règlement sur la procédure devant la Régie du logement* et des *Règles de procédures du tribunal des droits de la personne*.

À cette section s'ajoutent la *Loi sur la Cour suprême* et ses règles; la *Loi sur l'aide juridique*, ses règlements d'application, son

régime; la *Loi assurant l'application de l'entente sur l'entraide judiciaire entre la France et le Québec*; le *Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants* et plusieurs autres.

À jour au 1<sup>er</sup> juillet 2000, cet ouvrage se veut un outil indispensable pour l'ensemble des juristes du Québec. Il est présenté en deux formats, un relié doté d'une couverture souple et l'autre, à feuilles mobiles dans un cartable rigide. Ce dernier à l'avantage de permettre de ne pas avoir à le changer à toutes les années car il prévoit l'insertion des modifications apportées par les législateurs. Les deux formats font sensiblement la même dimension. L'ouvrage à notre disposition est donc des plus complets.

#### Francine DANAIS

**Henri BRUN, Pierre BRUN, *Chartes des droits de la personne. Législation, jurisprudence et doctrine*, 13<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2000, 1187 pages, ISBN 2-89127-502-0.**

Henri et Pierre Brun présentent la treizième édition de l'*Alter Ego* des *Chartes des droits de la personne*, qui regroupe entre autres la législation intégrale relative à la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Charte des droits et libertés de la personne*, la Déclaration canadienne des droits, ainsi que de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Publiée par Wilson & Lafleur, cette édition du millénaire poursuit la tradition des

éditions passées en offrant un état global du droit actuel dans le domaine des droits de la personne, en présentant non seulement les textes législatifs canadiens et internationaux pertinents à cette discipline, mais également l'état de la jurisprudence récente relativement à chaque disposition des chartes canadiennes ainsi que les articles de doctrine pertinents.

L'ouvrage est divisé en quatre grandes parties, suivant les chartes qui y sont incluses. Chaque partie présente un texte législatif à jour, suivi d'un énoncé succinct des points de droit les plus importants tels qu'exprimés par les tribunaux relativement à chaque article. Les auteurs citent ensuite les articles de doctrine pertinents au sujet traité.

L'ouvrage contient également des textes internationaux et américains tels la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le *American Bill of Rights*.

Les dernières pages présentent également une table complète de la jurisprudence citée ainsi qu'un index intégré des quatre chartes présentées dans l'ouvrage.

Excellent outil de repérage donnant d'un coup d'œil l'état de la jurisprudence et de la doctrine pertinente quant aux droits de la personne au Canada, cet ouvrage volumineux se veut un incontournable pour le juriste et l'étudiant effectuant une recherche sur un sujet relatif aux droits de la personne. La treizième édition de cet ouvrage ne compte cependant

pas, comme le faisait la douzième édition, une table de la doctrine citée, partie de l'ouvrage pouvant s'avérer pertinente pour le juriste désireux de connaître rapidement la doctrine récente sur le sujet.

Un tel ouvrage de 1 187 pages, avec toutes les divisions et subdivisions nécessaires à un repérage efficace, devrait cependant arborer des pages couleurs séparant les différentes chartes ou encore séparateurs intégrés à l'ouvrage afin que le juriste et l'étudiant puissent apprécier l'ouvrage à sa juste valeur.

Une section qui enrichirait encore davantage cet ouvrage serait l'addition, après la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le *American Bill of Rights*, d'une table de la jurisprudence pertinente quant à ces documents, qui, sans être exhaustive, permettrait au juriste et à l'étudiant de pouvoir rapidement inclure des éléments de la dimension universelle de la jurisprudence internationale relative aux droits de la personne dans une de ses recherches.

L'*Alter Ego* des *Chartes des droits de la personne* de Henri et Pierre Brun permet d'être au courant des grandes tendances des tribunaux du pays quant aux questions de droit de la personne ainsi que la façon dont ces tendances sont interprétées par les auteurs de doctrine. Il constitue une valeur ajoutée à la bibliothèque du juriste et de l'étudiant

curieux des développements jurisprudentiels et doctrinaux quant aux droits de la personne au Québec et au Canada.

**Marie-Sophie POULIN**

**COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL, *Annuaire, Volume XXIX: 1998*, New York, Nations Unies, 1999, 469 pages, ISBN 92-1-133620-1 et *Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-deuxième session, 17 mai-4 juin 1999*, New York, Nations Unies, 1999, 62 pages, ISSN 0251-9151.**

Ces documents font état des travaux effectués par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). On remarque que les plus grandes préoccupations de la Commission concernaient principalement le commerce électronique. Il s'agit en effet d'un domaine du droit en pleine expansion qui nous concerne tous. Chacun d'entre nous utilise internet comme moyen de communication, de recherche, pour faire des achats de biens ou louer des services. Étant donné la popularité montante de ce système à l'échelle mondiale, la CNUDCI a élaboré une loi modèle que pourront utiliser les États pour légiférer le commerce électronique. On y retrouve également des commentaires ainsi que des propositions de modifications faites par les États. D'autres thèmes tel les cessions de créances à des fins de financement et les projets

d'infrastructure à financement privé ont été élaborés dans ces ouvrages.

En annexe de l'*Annuaire*, on trouve une variété d'information pertinente tant en matière de commerce électronique que du commerce international en général. Il contient d'abord les textes des nouvelles modifications à la loi modèle sur le commerce électronique. On y trouve également une bibliographie complète de toutes les publications récentes relatives au travail de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, une liste des documents de la CNUDCI et de ceux reproduits dans les volumes précédents de l'*Annuaire*.

Il est à noter que le langage utilisé est de nature très technique et le texte réfère à des documents qui ne sont pas nécessairement annexés. Ceci dit, ces ouvrages de style gouvernemental s'avèrent être des outils intéressants pour le lecteur informé mais peuvent être difficiles à lire pour la personne qui désire un ouvrage introductif au droit commercial international.

En somme, ces rapports d'activités sont une source d'information importante pour l'utilisateur averti ou toute personne qui désire avoir une vue d'ensemble sur les travaux de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et découvrir quelles sont ses plus récentes préoccupations.

**Josée ROBERT**

**Nicole DUPLÉ, *Droit constitutionnel: principes fondamentaux*, Wilson & Lafleur Ltée, 1<sup>re</sup> édition 2000, 545 pages, ISBN 2-89127-505-5**

Nicole Duplé est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval. Elle enseigne le droit constitutionnel et administratif ainsi que les droits et libertés de la personne. Cet ouvrage à d'abord été conçu pour les étudiants en droit. Il porte sur les principes fondamentaux de la Constitution du Canada. Les explications y sont très claires et son contenu pas trop chargé. L'essentiel et le principal s'y retrouvent et il n'y a aucune longueur.

L'ouvrage est divisé en sept chapitres portant respectivement 1) sur l'histoire, la nature et les sources de la Constitution, 2) l'État de droit et la primauté du droit, 3) la démocratie représentative, 4) les tribunaux et la séparation des pouvoirs, 5) le fédéralisme, 6) les droits et libertés de la personne et finalement, 7) l'amendement constitutionnel.

On y retrouve dans chacun des chapitres, des extraits, des décisions et des avis de la Cour suprême du Canada qui nous expliquent la portée des règles étudiées. D'ailleurs les extraits ont été soigneusement choisis afin de rendre les notions plus compréhensibles même si la liste n'est pas exhaustive.

Je recommande à tous les étudiants qui auront à suivre le cours de droit constitutionnel de ce procurer ce livre car il saura leur rendre, j'en suis certaine, la tâche beaucoup plus facile. Cet

ouvrage est aussi recommandé pour les gens qui ont peu de notions en droit constitutionnel et qui désireraient en savoir plus sur la Constitution du Canada et ses composantes.

**Julie SENÉCAL**

**André GOURON, *Juriste et droits savants: Bologne et la France médiévale*, Aldershot, Ashgate-Variorum, Collected Studies Series, 2000, x + 304 pages, ISBN 0-86078-816-4.**

*Juristes et droits savants: Bologne et la France médiévale* est un volume qui réunit vingt articles provenant d'auteurs complètement indépendants. En vue de faciliter la consultation et la référence, le professeur Gouron a réuni ces manuscrits déjà parus dont il a conservé la pagination ainsi que la présentation originale. Cependant, afin d'éviter la confusion, les articles ont été dotés d'une numérotation supplémentaire romaine de I à XX, qui correspond à leur ordre de parution dans cet ouvrage. Ces chiffres romains sont reproduits sur chaque page des articles et se trouvent également aux titres de l'index. Le volume comprend, à la fin, une section d'addenda et corrigenda, suivie d'un index des manuscrits puis d'un index des noms de personnes et d'ouvrages d'origine médiévale.

Au niveau de la forme, les articles sont groupés selon les thèmes traités, en deux parties qui comprennent onze et neuf textes respectivement. La première partie Les théories et enseignements

universitaires comprend une majorité de contributions présentées en français. Cependant le deuxième texte « Common Law in Parisian circles before Stephan of Tournai's Summa » du huitième congrès international du droit canonique médiéval à San Diego en 1988, est présenté en anglais, le huitième texte intitulé « Placentinus, Herold der Vermutungslehre? » est en allemand. La deuxième partie du recueil est intitulée Doctrine, pouvoir et société (législatif et pratiques). Ici, le quatorzième article — « Medieval courts and towns: examples from south of France » et le vingtième — « Populus: legal entity and political autonomy » tous deux du *Journal of Legal History*, de la University of South Africa, sont présentés en anglais tandis que les sept autres sont en français.

Quant au fond, l'ensemble des articles rédigés en français ont un même lien thématique général: ils portent tous sur les juristes et droits savants de la Bologne et de la France médiévale. Ceux-ci proviennent de sources indépendantes et doivent donc être considérés individuellement et non comme une série de manuscrits s'enchaînant les uns les autres. Vue la diversité des thèmes et des sujets traités, l'ouvrage se prête donc mal à la synthèse et la généralisation de son contenu. Énumérés simplement, les textes français comprennent entre autres, « De la "constitution" Habita aux *Tres Libri* » paru dans le *Journal des Savants* en 1993; « *Rationabiliter et ratio* dans les écrits juridiques du Midi provençal au XII<sup>e</sup> siècle », un recueil de

mémoires et travaux publié par la société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays de droit écrit; « Maître Durand, pionnier du notariat savant », mélanges offerts à André Colomer, 1993 et « Le "grammarien enragé" : Aubert de Béziers et son œuvre » paru dans *l'International Survey of Roman Law*, volume 22 en 1994. Il ne s'agit essentiellement pas d'un texte pour les non-initiés car plusieurs des articles réfèrent à d'autres publications ou autres contributions antérieures des auteurs, exigeant par le fait même une certaine connaissance de l'histoire médiévale et de l'évolution du droit canonique.

**Jennifer POULIOT**

**Luc HUPPÉ, *Le régime juridique du pouvoir judiciaire*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 2000, 246 pages, ISBN 2-89127-520-9.**

Luc Huppé nous introduit ce livre en expliquant la notion du pouvoir judiciaire de la magistrature canadienne. Il va sans dire que ce pouvoir donné aux juges conduit souvent à des ratés, mais dans l'ensemble, il est exercé par des magistrats compétents avec un désir profond de répondre au mieux à la bonne administration de la justice canadienne.

La jurisprudence ainsi que la doctrine se sont souvent penchées sur la question du pouvoir judiciaire accordé à un magistrat, mais jamais il y eut une réponse claire à savoir si ce pouvoir avait un encadrement soutenu par un régime juridique. L'auteur nous

en donne la réponse par le biais de cet ouvrage.

Dans ce livre nous retrouvons deux grandes parties, la première composée de deux sections et la seconde divisée aussi en deux sections. La première partie, section I concerne les assises du pouvoir judiciaire. On y traite essentiellement des composantes fondamentales. L'auteur dans cette section aborde les tribunaux de droit commun en y exposant entre autres, le pouvoir législatif de ces tribunaux, la fonction permanente de ceux-ci et le caractère inaliénable de la fonction judiciaire. Dans la sous-section II, l'auteur développe la question du statut juridique du pouvoir judiciaire en définissant le statut des tribunaux et celui de la magistrature.

La section I de la seconde partie traite du mode d'exercice du pouvoir judiciaire. Il y sera question du processus judiciaire, de la décision judiciaire, de la portée des jugements quant à leurs effets à l'égard du litige et de leurs effets au-delà du litige. Dans la deuxième section, l'auteur entame finalement les contraintes du pouvoir judiciaire, les limites du pouvoir des tribunaux et de la déontologie judiciaire.

On retrouve à la fin du livre une bibliographie complète rendant ainsi la recherche dans un domaine spécifique du pouvoir judiciaire très facile. De plus mentionnons que la jurisprudence est en abondance sur ce sujet.

Il y a eu de nombreuses analyses de la part de la doctrine et de la jurisprudence à profusion

sur ce sujet, mais jamais on a abordé la question du pouvoir judiciaire dans une perspective globale. C'est pourquoi cet ouvrage est davantage passionnant et intéressant.

**Julie SENÉCAL**

**Dominique LOSLIER, Marie-Andrée MIQUELON et Sylvie THÉORET, *Mesure disciplinaire et non disciplinaire 1982-1998*, 4<sup>e</sup> édition, Collection Atout-Maître, Montréal, SOQUIJ, 1999, 793 pages, ISBN 2-7642-0118-4.**

Depuis 1990, la Collection Atout-Maître nous offre ce volume en matière de mesure disciplinaire et non disciplinaire. C'est une quatrième édition, rédigée par mesdames Dominique Loslier, Marie-Andrée Miquelon et Sylvie Théoret, regroupant toutes les sentences arbitrales et toutes les décisions des tribunaux de droit commun qui ont été rapportées au *Droit du travail Express* entre 1982 et 1998. Il s'agit d'environ 2 200 sentences et jugements commentés et classés pour faciliter la recherche rapide d'information. Nous élaborerons donc sur la forme et le contenu de l'ouvrage afin de vous en démontrer l'utilité.

L'ouvrage possède une couverture souple et est constitué, en premier lieu, de notes explicatives et de quelques conseils de la part des auteurs. En effet, celles-ci indiquent au lecteur comment utiliser le volume afin de repérer rapidement l'information recherchée. Il est conseillé de prendre

connaissance de ces notes puisqu'elles renvoient à des sources subsidiaires d'information qui permettront de bien compléter le travail.

Par la suite, on pourra consulter une table des abréviations, une table des matières, le corps du volume, une bibliographie ainsi qu'un index des sujets. Tous les outils sont donc fournis afin de bien repérer les notions recherchées. Il est également à noter que des pictogrammes sont insérés en marge, permettant ainsi d'identifier rapidement l'information contenue dans un paragraphe.

Le corps du volume se divise en vingt-sept chapitres bien identifiés. Dans ces chapitres, on y retrouvera des références à la jurisprudence précédées de commentaires qui expliquent la structure de présentation de celles-ci, qui indiquent les articles pertinents du *Code du travail* et du *Code canadien du travail* s'il y a lieu, et qui soulignent les principaux courants jurisprudentiels. De plus, les commentaires peuvent être suivis d'une liste de doctrine pertinente. L'ouvrage contient donc les chapitres suivants : (1) formalités, (2) absence, (3) activités de pression, (4) activités extérieures, (5) alcool et drogue, (6) assaut, (7) conflit d'intérêts, (8) dommages à la propriété de l'employeur, (9) dormir au travail, (10) fausse déclaration à l'embauche, (11) incapacité physique et psychologique, (12) incarcération, (13) incompétence, (14) infraction criminelle, (15) insubordination, (16) langage abusif, (17) manquement à un



règlement d'entreprise, (18) mœurs, (19) négligence, (20) obligation de civilité, (21) obligation de coopérer, (22) obligation de courtoisie, (23) obligation de loyauté, (24) retard, (25) vandalisme, (26) vol et fraude et (27) divers. Il s'agit donc d'une œuvre assez exhaustive en matière de mesure disciplinaire et non disciplinaire. Or, il est important de noter qu'il s'agit d'une analyse sommaire de la jurisprudence.

En terminant, nous tenons à souligner que cet ouvrage est un excellent outil de base pour toute recherche touchant les mesures disciplinaires et non disciplinaires. Bien sûr, il ne s'agit que de résumés jurisprudentiels mais il permettra à l'étudiant de repérer sans trop de difficultés les références dont il a besoin. Il permettra également au juriste de mettre à jour sa recherche ou de connaître rapidement les écoles de pensées sur un sujet donné.

**Josée ROBERT**

**Ejan MACKAAY (dir.), *Les certitudes du droit*, Montréal, Thémis, 2000, 278 pages, ISBN 2-89400-126-6.**

Ce volume regroupe six conférences présentées en 1998-99 à la Faculté de droit de l'Université de Montréal dans le cadre d'une série de colloques portant sur les certitudes du droit, parrainés par le Centre de recherche en droit public. L'ouvrage est organisé en six contributions et contient une présentation initiale ainsi que de courtes références biographiques des auteurs. Ces dernières sont

présentées en version bilingue, anglaise et française, tandis que les six textes des conférenciers demeurent fidèles aux présentations originales et sont offerts seulement dans la langue choisie par l'auteur soit quatre, en anglais et deux, en français. Selon le directeur, le professeur Mackaay, la prémisse de ce cycle de conférences était : « Pour remplir son office, le droit doit avoir un degré élevé de certitude. »

Dans la première contribution soit, « Limits to Freedom of Speech : the Case of Incitement », le professeur Cohen-Almagor, *Senior Lecturer* du département des communications de l'Université de Haïfa et professeur invité à la Faculté de droit de l'UCLA, explore les conséquences de la liberté d'expression dans le contexte de l'extrémisme et l'incitation à la violence précédant l'assassinat du premier ministre israélien Yitzhak Rabin. Le professeur Cohen-Almagor nous amène à réfléchir sur les droits de l'Homme et les libertés fondamentales en remettant en question « la certitude que nous croyions avoir au sujet de la liberté d'expression comme un des piliers de la démocratie ».

La conférence du professeur Rigaux, professeur émérite et docteur en droit de l'Université Catholique de Louvain, est intitulée « Le juge, arbitre de la certitude du droit » et traite de la certitude du droit qui découle des décisions des tribunaux. Dans cet ouvrage il propose que l'incertitude du droit soit congénitale et pas seulement une question d'interprétation. Il s'agit d'un texte fort intéressant

qui s'enchaîne bien avec le cinquième du professeur Sullivan. Tout en soulignant l'imprévisibilité des solutions aux litiges, le professeur Rigaux qualifie le juge d'arbitre de la certitude du droit.

D'autre part l'exposé « Copyright and Parody: Touring the Certainties of Intellectual Properties and Restitution » par la professeure Wendy Gordon, de la Boston University School of Law, traite des droits d'auteur. Cette présentation nous invite à transposer nos « certitudes » concernant les questions de droit réel sur les biens corporels aux droits de propriété intellectuelle.

« La légitimité des sources du droit pénal, réflexions d'un agnostique sur les certitudes fondamentales du droit répressif », est la présentation d'André Jodouin, professeur de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa. Dans ce travail, il propose qu'au Canada il y a « perversion » de la certitude dans le droit pénal qui provient non seulement des règles de fond, mais aussi de l'évolution jurisprudentielle. Spécifiquement il aborde la question de certitude dans le droit pénal en démontrant l'échange de rôles entre le législateur et les tribunaux dans la création des règles de droit et examine, à titre d'exemple, le concept de la *mens rea*.

La professeure Sullivan de la section de common law de l'Université d'Ottawa traite, dans « The Plain Meaning Rule and Other Ways to Cheat at Statutory Interpretation », de la certitude de la règle de droit codifiée. Elle nous

propose, malgré les règles d'interprétation qui font primer l'intention du législateur et qui viennent limiter la liberté d'interprétation des juges, qu'en pratique l'interprétation subjective des lois est inévitable et ce, même si le sens des termes utilisés est clair ou définitif.

Dans la dernière des six présentations : « The Questionable Empirical Basis of Article 2's Incorporation Strategy: A Preliminary Study », la professeure Bernstein de la University of Chicago Law School, traite de façon innovatrice des règles coutumières en matière commerciale, leur rôle supplétif lorsque la loi est muette ainsi que des tentatives de codification. Elle remet en question le rôle que joue la coutume dans le droit commercial et conclut que « la coutume ne peut remplir les lacunes que laissent subsister la loi et la jurisprudence ».

Contrairement à la vision traditionnelle ou positiviste du droit, les six présentations amènent le lecteur à apprécier la diversité des règles judiciaires et à constater leurs aspects sociaux ou humains. Le droit examiné à la lumière des sciences ancillaires ne revêt plus un caractère autoritaire et inflexible, mais se révèle une pratique dynamique et fluide qui se moule aux besoins changeants de la société. Quoique les textes vus dans leur ensemble examinent des domaines variés du droit à partir de perspectives différentes et interdisciplinaires, un message commun semble se dégager : la certitude en droit ne trouve pas sa source dans les

textes de loi mais plutôt dans les institutions, la pratique et la conscience humaine. Il s'agit donc d'un ouvrage collectif qui aborde la question de la certitude du droit de façon originale et qui saura susciter l'intérêt des juristes autant que non-juristes.

**Jennifer POULIOT**

**Mary Jane MOSSMAN (dir.), *La montée en puissance des juges : ses manifestations, sa contestation / The Judiciary as Third Branch of Government: Manifestations and Challenges to Legitimacy*, Montréal, Thémis, 1999, 468 pages, ISBN 2-89400-135-5.**

L'ouvrage *La montée en puissance des juges : ses manifestations, sa contestation* comporte les actes du colloque s'étant tenu à Québec, du 13 au 16 octobre 1999, par l'Institut canadien d'administration de la Justice, co-présidé par la juge Thérèse Rousseau-Houle de la Cour d'appel du Québec ainsi que par le professeur Ghislain Otis de la Faculté de droit de l'Université Laval.

Ce recueil comprend 18 textes de juristes, professeurs d'universités française, américaine et canadienne et de juges canadiens, publiés en français et en anglais, suivant la langue de l'auteur. Les textes réunis sous la direction de Mary Jane Mossman et du professeur Otis rendent compte d'un phénomène dont peu d'observateurs, de l'intérieur ou de l'extérieur du milieu juridique songeraient à contester la réalité,

celui de la montée en puissance des juges.

Pour arriver à cette conclusion qui en laisse peu perplexes, les différents auteurs utilisent des perspectives multiples, que ce soit par le biais de l'analyse du droit administratif tel qu'il est pratiqué au Canada aujourd'hui, ainsi qu'en examinant le pourquoi d'une telle montée dans des dossiers tels ceux des droits autochtones ainsi que ceux des droits linguistiques au Canada. Les auteurs évaluent également la dimension mondiale du phénomène de la montée en puissance des juges, en analysant le droit comparé et les jugements de la Cour pénale internationale, ainsi que la position du juge dans le constitutionnalisme contemporain.

Cette compilation de textes, tous aussi pertinents les uns que les autres, apporte une nouvelle façon de voir la prise de décision judiciaire à l'échelle canadienne et mondiale. L'ouvrage s'adresse à tous ceux qui s'intéressent au monde juridique dans lequel ils évoluent.

**Marie-Sophie POULIN**

**OUVRAGE COLLECTIF, *Théories et émergence du droit : pluralisme, surdétermination et effectivité*, Montréal, Thémis, 1998, 266 pages, ISBN 2-8027-1140-7.**

Issu du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, cet ouvrage collectif semble avoir pour but d'« éclairer et théoriser l'émergence du droit

dans tous les milieux où elle est susceptible de se produire : institutions, juridiques ou non, et collectivité non institutionnalisée » (p. 5). Andrée Lajoie, professeure à l'Université de Montréal, indique en introduction que l'ouvrage « veut témoigner d'un moment privilégié dans la vie d'une équipe de recherche, d'un moment de réflexion intense où des collègues québécois, canadiens et étrangers ont accepté de nous communiquer leurs réactions et leurs critiques sur nos travaux récents et sur nos projets dont nous leur avons soumis la synthèse ».

De cette rencontre se sont dégagés trois grands thèmes : le pluralisme, la surdétermination et l'effectivité. Ce sont donc ces thèmes qui ont servi à la division de l'ouvrage. Ainsi, la première partie traite du pluralisme juridique; on y trouve des textes écrits par Roderick A. Macdonald (« Critical Legal Pluralism as a Construction of Normativity and the Emergence of Law »), Michael Ash (« Commentary »), Étienne Roy (« L'hypothèse du multijuridisme dans un contexte de sortie de modernité »), Raymond Verdier (« En deça et au-delà de la modernité juridique »), Jean-Guy Belley (« Le pluralisme juridique de Roderick Macdonald : une analyse séquentielle ») et Richard Janda (« Beyond Legal Pluralism »). La seconde partie est composée, quant à elle, de textes écrits par Andrée Lajoie (« Surdétermination »), Louise Rolland (« La surdétermination : l'intégration des valeurs au droit par les tribunaux »), Gérard Timsit (« La surdétermination de la norme de droit : questions et perspectives »),

Philippe Coppens et Jacques Lenoble (« Déformalisation et procéduralisme du droit ») et François Rigaux (« Interprétations judiciaires et surdétermination »). Ensuite, la troisième partie, traitant de l'effectivité, comporte des textes rédigés par Guy Rocher (« L'effectivité du droit »), Pierre Lascoumes (« L'analyse sociologique des effets de la norme juridique : de la contrainte à l'interaction ») et Philippe Robert (« Remarques sur l'effectivité du droit »). L'ouvrage est également composé d'une quatrième partie intitulée Liens interthèmes. Celle-ci est composée de trois textes, de Richard Janda (« Critical Legal Pluralism, Over-Determination and Effectivity: Consonance and Dissonance of Themes »), Hans Morr (« Comment ») et Jeremy Webber (« Commentaire sur la nature sociale du droit et le rôle du pouvoir »). Finalement, on y trouve un texte faisant la synthèse de l'ouvrage rédigé par Jacques Vanderlinden, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles, et intitulé « Dialogue d'un ingénu et d'un promeneur solitaire en guise de synthèse générale d'un colloque de théorie du droit ».

Pour faciliter son utilisation, le volume comporte une table des matières. De plus, certains textes de l'ouvrage sont dotés de références bibliographiques complètes suggérant ainsi au lecteur des lectures connexes lui permettant d'approfondir le thème en question.

En somme, il s'agit d'une étude sur l'émergence du droit regroupant un ensemble de textes rédigés majoritairement par d'éminents professeurs en droit.

Celui-ci est quelque peu à caractère théorique mais très stimulant. Nous le recommandons donc à toute personne qui désire voir et comprendre le droit d'une façon bien différente.

**Jsoée ROBERT**

**Solange PELLETIER, *Injonction 1987-1998*, 3<sup>e</sup> édition, Collection Atout-Maître, Montréal, SOQUIJ, 1999, 455 pages, ISBN 2-7642-0113-3.**

La Collection Atout-Maître est bien connue en matière de résumés et commentaires jurisprudentiels sur un sujet bien précis. Elle nous offre, cette fois-ci, une troisième édition du volume portant sur les injonctions. En effet, l'ouvrage répertorie l'ensemble des décisions en matière d'injonction qui ont été rapportées au *Jurisprudence Express* ou au *Droit du travail Express* entre 1987 et décembre 1998 ainsi que celles publiées dans la Banque Express de S.O.Q.U.I.J. depuis 1997. Nous tâcherons donc de présenter tous les aspects de cette édition mise à jour qui saura sans nul doute intéresser tant le praticien que l'étudiant.

Le plan du volume se constitue d'abord de notes explicatives et de quelques conseils de la part de l'auteure indiquant ainsi au lecteur comment utiliser l'ouvrage afin d'en tirer le meilleur profit. L'œuvre est ensuite constituée d'une table des abréviations, d'une table des matières, d'une bibliographie et d'un index des sujets pour en faciliter l'utilisation. Tous les outils sont donc fournis

afin de bien repérer les notions recherchées. Il est également à noter que des pictogrammes sont insérés en marge permettant d'identifier rapidement l'information contenue dans un paragraphe.

Le corps du volume se divise en quatre chapitres précédés chacun d'une table des matières. Ces chapitres contiennent des résumés de jurisprudence, des commentaires sur ceux-ci ainsi qu'une référence aux articles pertinents du *Code de procédure civile*. Le premier chapitre concerne les principes généraux relatif à l'injonction. Entre autres, on y trouvera dans cette section les règles de common law, la théorie des « mains propres », le cumul des recours et l'immunité. En deuxième partie, l'auteure aborde les règles procédurales de l'injonction interlocutoire en particulier, la contestation, l'affidavit, la preuve, et autres notions. Dans la troisième section intitulée Jugement final, on peut consulter de la jurisprudence relative à la signification, la suspension pendant l'appel, l'outrage au tribunal, le mémoire de frais, et autres. Finalement, les circonstances d'application sont abordées dans la quatrième partie. Ainsi, on peut consulter des résumés de jurisprudence concernant l'injonction permanente, l'injonction interlocutoire, etc.

La facilité avec laquelle on peut utiliser l'ouvrage en fait un outil indispensable pour toute référence rapide. En fait, il s'agit d'une aide sensiblement complète pour la recherche de jurisprudence en matière d'injonction. Par contre, ceci demeure un ensemble

des résumés jurisprudentiels sommaires. Pour une analyse plus poussée, il faudra se référer à des volumes complémentaires. Nous le recommandons ainsi à toute personne qui désire connaître rapidement les tendances sur un point de droit ou qui désire se garder à jour en matière d'injonction.

**Josée ROBERT**

**SERVICE DE LA FORMATION PERMANENTE, Barreau du Québec, *Développements récents en droit familial 126*, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1999, 410 pages, ISBN 2-89451-368-2.**

Cet ouvrage, constitué des différentes conférences données dans le cadre du Colloque du service de la formation permanente du Barreau du Québec qui a eu lieu en septembre 1999, est par le fait même, une source précieuse d'informations sur les divers thèmes abordés.

Tout d'abord, M<sup>e</sup> Jean-Marie Fortin, dans sa conférence intitulée « Les aspects fiscaux et financiers de la pension alimentaire » explique que malgré la défiscalisation des pensions alimentaires pour enfants survenue en 1997, la fiscalité joue encore un rôle prédominant, puisque certaines déductions relatives au revenu du ou des parents ont une incidence sur le calcul du montant qui sera retenu pour fixer ladite pension.

M<sup>e</sup> Jacques Auger, quant à lui, élabore la question « Le sort des donations entre époux lors d'un divorce ou d'un décès » et

l'importance de bien distinguer la donation entre vifs et celle lors d'un décès; les conséquences n'étant pas les mêmes, surtout en cas de divorce.

L'exposé de M<sup>e</sup> Dominique Goubau intitulé « Sécurité juridique et discrétion judiciaire : un difficile équilibre dans la fixation des pensions alimentaires pour enfants » fait la comparaison des systèmes fédéral et québécois, élabore sur le droit transitoire ainsi que sur les méthodes de calcul pour déterminer le temps de présence de l'enfant avec le parent qui servira ultimement à fixer la pension.

La question de la garde partagée abordée par M<sup>e</sup> Michel Tétrault sous le titre « La garde partagée : la contrainte par corps existe-t-elle encore ? » touche l'épineuse question de la faisabilité de ce type de garde et des contraintes qui en découlent, ainsi que le concept lié à l'importance de la présence des deux parents dans la vie de l'enfant malgré la séparation ou le divorce.

M<sup>e</sup> Suzanne Pilon a quant à elle fait une rétrospective de la jurisprudence marquante de la dernière décennie en droit familial.

La conférence « Effet de la retraite et de la préretraite sur le paiement de la pension alimentaire à l'ex-conjointe : une revue de la jurisprudence des dix dernières années » donnée par M<sup>e</sup> Nicole Parent met en lumière qu'une baisse de revenu engendrée par la préretraite ou la retraite n'entraîne pas automatiquement une révision à la baisse de la pension alimentaire.

« L'insaisissabilité des REER dans un contexte de droit familial » est abordée par M<sup>e</sup> Geneviève Faribault et fait état des différentes règles de saisissabilité ou non dépendant du type de REER en question.

Enfin, M<sup>e</sup> Carole Hallée amène « Les amendements récents au Code de procédure civile « Le petit ménage » et les explique.

Pour terminer, M<sup>e</sup> Marie-Claude Armstrong fait état « De certains recours de nature familiale à l'encontre d'une succession » lorsque le décès du débiteur survient avant, pendant ou après les procédures de divorce.

**Francine DANAIS**